
Communiqué de presse des Vert·e·s Valais du 29 septembre 2025

Les Vert·e·s Valais s'opposent fermement au nouveau projet de développement de l'aéroport de Sion ainsi qu'à la loi qui l'accompagne

Présenté comme une opportunité économique par le Conseil d'État, le nouveau projet pour le développement de l'aéroport de Sion néglige les défis climatiques, sanitaires et financiers du canton. Il va à contre-courant des objectifs de durabilité fixés par le Valais. Dans leur prise de position les Vert·e·s Valais appellent donc le Conseil d'État à renoncer à ce projet d'aéroport de ligne, et à favoriser une vision régionale axée sur l'innovation écologique. De plus, le parti souhaite qu'aucune décision majeure ne soit prise sans une consultation démocratique des citoyen·ne·s concerné·e·s.

Certains éléments du projet méritent d'être reconnus : la clarification des responsabilités et de la gouvernance, le potentiel d'innovation lié aux technologies aéronautiques « propres » en lien avec des acteurs tels que H55 ou Energopolis, ainsi que le maintien de missions d'intérêt public (sauvetage, formation, travaux aériens). Toutefois, ces aspects positifs ne sauraient masquer les nombreux problèmes fondamentaux du projet.

Une viabilité économique douteuse : L'expérience des dernières années montre que le modèle économique de l'aéroport n'est pas durable. En 2023, le déficit s'élevait à presque 3 millions de francs, couverts par les finances publiques.

Un non-sens écologique et climatique : Le projet entre en contradiction avec les objectifs climatiques du canton et de la Confédération. Dans le contexte d'urgence climatique actuel, vouloir développer un aéroport avec l'objectif d'augmenter le nombre de vols – notamment de charters très nocifs pour le climat – est totalement anachronique.

Une répartition injuste des coûts : Les charges liées à l'aéroport seraient supportées par l'ensemble des communes, alors que seules quelques stations profitent directement de ses retombées économiques. Ce déséquilibre financier alourdit les budgets des collectivités communales.

Des infrastructures redondantes : Trois aéroports internationaux sont situés dans un rayon de 200 km, aisément accessibles en train. Le développement d'une nouvelle infrastructure aérienne va à l'encontre des objectifs suisses et européens en matière de report modal vers des transports plus durables.

Des impacts sanitaires préoccupants : L'augmentation prévue du trafic aérien entraînera une hausse des nuisances sonores et de la pollution atmosphérique, avec des conséquences directes sur la santé des populations locales. Ces aspects sont largement sous-estimés dans le projet.

Pour un débat démocratique : Avant tout développement futur, il est essentiel que la population de la commune de Sion puisse se prononcer par le biais d'un référendum consultatif.

Personnes de contact :

Brigitte Wolf, Coprésidente des Vert·e·s Valais, 079/456.95.54

Matthieu Clerc, Député et vice-président des Vert·e·s Valais, 079/793.14.57